

CERCLE

**DES PROPRIETAIRES ET COPROPRIETAIRES
DU PAYS DE SAINT-LOUIS
ANTENNE A ALTKIRCH ET A SIERENTZ
12 RUE DES VIGNES
68730 RANSPACH-LE-BAS**

Le Président

**Monsieur le Premier Ministre
.Jean CASTEX
.57 rue de Varenne
.75007 PARIS**

Saint-Louis le, 20 juillet 2020

Internet : www.cercleproprietaires.com
E-Mail : cercledesproprietaires@wanadoo.fr
Objet : Dossier surendettement

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai avec satisfaction que nous avons enregistrée votre nomination à ce poste.

Vos premières interventions nous laissent entrevoir un espoir de changement et d'ouverture vers les citoyens et les associations bénévoles.

Le CERCLE DES PROPRIETAIRES a été déçu par Monsieur le Président de la République Emmanuel MACRON et par Monsieur le Ministre du Logement Julien DENORMANDIE, les deux ne souhaitaient pas donner une suite favorable à nos propositions sur le surendettement.

Jamais de réponses à nos multiples courriers et rapports.

C'est devenu une énorme déception pour nous association bénévole.

Ce changement dans la composition de ce gouvernement nous redonne un peu d'espoir et serions satisfait de nous soutenir dans notre démarche qui consiste à faciliter le dossier des impayés auprès des instances départementales et par la même le propriétaire bailleur ne favorisera plus la vacance.

Le dossier est très complexe dans sa lecture et l'interprétation est très facile à faire.

La proposition est très étendue et il sera impossible de prendre rapidement tous ce projet en considération. Ce projet consiste à :

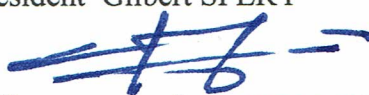
- Demander à la commission de surendettement, Banque de France, de dresser un diagnostic financier et social du locataire.
- Demander à la commission une meilleure coordination avec le propriétaire bailleur.
- Demander une analyse du dossier plus approfondie et ne pas se fier à la simple déclaration du locataire. (absence de déclaration de ressources ce qui crée l'insolvabilité de remboursement)
- Fusion de tous les services sociaux qui attribuent des aides aux locataires il y a une multitude et chacun refait un dossier ce qui allonge le traitement de l'impayé.

Toutes ces mesures pourraient s'appliquer soit sur une directive ou un décret avec la satisfaction de tous. Ces propositions permettent une relance de l'immobilier et une économie financière en regroupant tous les services au lieu de 4 directeurs plus qu'un seul.

Il serait souhaitable de vous présenter de vive voix les tenants et aboutissants de ce dossier.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre Jean CASTEX, à l'expression de notre haute considération.

Le Président Gilbert SPERY



Copie du dossier à 70%

Copie à Monsieur le Président de la République, aux parlementaires et à la presse qui suivent le dossier.